CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E21889** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2027**

ÉDITÉ LE 09/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/03/1973

Raison sociale : ENTREPRISE BERARD

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/09/2024

Capital : 7 622

501 RUE DE L'ABERGEMENT
ZA DE BRESSON
38660 LE TOUVET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE TOUVET 1973 B 00143

Siret : 073 501 439 00019

Téléphone : 04 76 08 52 57 **Fax :**

Portable : 06 71 92 76 72

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
BERARD ALEXANDRE PRÉSIDENT / BERARD SEBASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 81 00369

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 127462609

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 127462609

Site Internet : http://www.entreprise-berard.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

E-mail : contact@entreprise-berard.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 687 319 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	7	26/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/11/2026 10:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.